

**ASSOCIATION DE DÉFENSE DE L'ENVIRONNEMENT
DES RIVERAINS, VOISINS ET USAGERS DE LA RN1
SUR LES COMMUNES DE MAFFLIERS ET DE MONTSOULT
PROLONGEMENT DE L'AUTOROUTE A16**

**CONTRIBUTION ECRITE A LA CPDP
POUR LE RÉUNION DU 09 NOVEMBRE 2007 À MAFFLIERS**

L'association rappelle son choix du tracé B mais tient à y joindre deux requêtes :

- . La suppression du demi échangeur prévu entre l'A16 et la RN1, au niveau de la D78, sur la commune de Maffliers, quel que soit le tracé retenu (A, B ou C)**

- . Le déplacement du prolongement de l'A16 le plus loin possible des habitations du Poirier Rouget à Maffliers, quel que soit le tracé retenu (A, B ou C)**

Pourquoi la suppression du demi échangeur?

La création de ce demi échangeur constituerait un véritable déversoir de véhicules le matin dans le sens Province-Paris, en cas de choix du tracé A pour le prolongement de l'A16, et de façon un peu moins importante pour les tracés B et C. En effet, pour les usagers venant du nord et se rendant vers la RD301 au sud de la Croix Verte, le tracé A entraînerait une prolongation de trajet de 4,5 Km et le passage obligé dans deux échangeurs au niveau de la Francilienne. Pour nombre d'entre eux, il semblera donc plus simple de quitter l'A16 par ce demi échangeur en continuant de traverser Maffliers et Montsourt en direction de la Croix Verte.

De plus, en cas d'accident sur cette prolongation de l'A16 entre la D78 et la D104, l'ensemble du trafic butant sur un bouchon, empruntera alors ce demi échangeur pour rejoindre la Francilienne par la RN1 réhabilitée.

Enfin, la création d'un centre commercial dans la zone d'activité des 70 Arpents à Montsourt, avec son parking de 1.250 places dont le trafic viendra s'ajouter à celui déjà existant lié aux 16 entreprises de logistiques déjà installées dans cette zone d'activité, créera un flot important de circulation de voiture et de poids lourds ayant pour seule sortie la RN1.

Il est évident que tous les véhicules venant du nord, ou y retournant, passeront par la RN1 réhabilitée pour reprendre l'A16 au niveau du demi échangeur de la D78 plutôt que de faire le détour par la Croix Verte, la Francilienne pour enfin rejoindre l'A16 au delà d'Attainville, créant un flot constant de circulation avec une grosse proportion de camions, et toutes les nuisances et dangers induits pour les riverains.

La suppression de ce demi échangeur éviterait tous ces risques, sachant que la circulation locale vers le nord (l'Isle-Adam, Persan, Mours, Beaumont... etc.) ou l'accès à l'A16 peut se faire très facilement par la D78 puis la RD64E sans gêner la commune de Presles.

Repousser les tracés A, B ou C, le plus loin possible des habitations du Poirier Rouget à Maffliers.

Actuellement ces 3 tracés envisagés passent à environ 150 mètres des habitations du Poirier Rouget. Il semble tout à fait possible de modifier la courbe de la partie commune à ces tracés à ce niveau. L'enjeu est de les éloigner au maximum de ces habitations afin de diminuer toutes les nuisances liées à la circulation de l'autoroute, autant au niveau sonore, chimique que visuel. (Schéma ci-joint).

